

Les étapes décrites ci-dessous font office de règlement officiel pour la « Chrono 52 » 2022 sous la forme d'une course connectée se déroulant du 3 juillet au 4 septembre 2022.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Cette prestation est ouverte à tous et à tout âge.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire plusieurs fois pour la même épreuve, varier les plaisirs et pratiquer les trois sports.

L'application peut être téléchargée via Google Play / App store / QR code au début de chaque parcours.

COMBIEN COÛTE LA PRESTATION ?

L'inscription et le téléchargement de l'application sont **gratuits et illimités**.

QU'EST-CE QUI EST COMPRIS DANS LA PRESTATION ?

Un temps officiel.

Aucune prime ne sera décernée.

Des classements :

- ✓ Scratch mixte, homme et femme en marche, course à pied ou rollers.
- ✓ Un temps par catégorie et pour chaque épreuve.
- ✓ Participation au tirage au sort de lots.

QU'EST-CE QUI EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER ?

- ✓ Marcher, courir ou rouler avec son téléphone portable chargé.
- ✓ Télécharger l'application « **Chrono 52** ».
- ✓ Effectuer le parcours labélisé dans le bon sens, du départ à l'arrivée.
- ✓ Se conformer au règlement du code de la route et de la bonne pratique environnementale.
- ✓ Respecter le protocole sanitaire mis en place au sein du département.
- ✓ **Emporter tous vos déchets avec vous.**
- ✓ **Vous êtes dans le devoir de préserver le parcours en son état naturel.**

QU'EST-CE QUI EST FORTEMENT RECOMMANDÉ POUR PARTICIPER ?

Assurer son propre ravitaillement (boire et manger régulièrement). Prendre des vêtements adaptés aux conditions météo, de bonnes chaussures et du bon matériel.

QU'EN EST-IL DES SECOURS ?

Vous êtes en autonomie complète et les parcours étant ouverts en continu, soyez acteur de votre propre sécurité.

En cas de problème, appeler les service de secours en composant le **15, le 18 ou le 112** en donnant un maximum d'indications pour vous localiser (village, numéro de l'écluse la plus proche, borne kilométrique...).

À QUELLES DATES LE PARCOURS EST-IL OUVERT ?

Le parcours labélisé « Chrono 52 » est **ouvert du 3 juillet 2022 à partir de 8 heures au 4 septembre 2022 jusqu'à 20 heures** pour ce qui est de cette course découverte afin d'être classé.

Le chemin de halage reste ouvert à tous et toutes tout au long de l'année.

Pratiquons notre activité dans le respect des autres usagers : promeneurs, sportifs, agents en charge de l'entretien.

Des travaux peuvent être effectués durant cette période. Merci d'en tenir compte.

Les parcours sont accessibles tous les jours mais **uniquement chronométrés entre 7 heures et 20 heures.**

COMMENT PUIS-JE RÉCUPÉRER MON LOT ?

Vous pourrez récupérer votre lot au Conseil départemental, au niveau de l'accueil de l'Hôtel du Département, 1 Rue du Commandant Hugueny 52000 CHAUMONT. Vous serez averti via un courriel si vous êtes le gagnant d'un lot tiré au sort.

COMMENT S'ASSURER DE LA BONNE MARCHE DE VOTRE APPLICATION ?

- ✓ Mettre en route la fonction GPS lors de l'utilisation ;
- ✓ Désactivez sur le téléphone les fonctionnalités d'économie de batterie ;
- ✓ Lancer l'activité dans une zone couverte par le réseau ;
- ✓ Faire strictement le parcours du départ à l'arrivée, ne pas changer de parcours ;
- ✓ Ne pas arrêter l'activité sans avoir franchi la ligne d'arrivée de quelques mètres ;
- ✓ Enregistrer son activité lorsque l'on est couvert par le réseau afin que le classement soit mis à jour automatiquement.

Règles de bonne conduite

- ✓ Pour que cette animation se passe le mieux possible, nous vous remercions d'être **fair-play**.
- ✓ Déclarez bien le bon style d'épreuve.
- ✓ Respectez les règles de bonne conduite sur le chemin de halage.
- ✓ L'organisation du « Chrono 52 » s'autorise à retirer du classement tout résultat qui semblerait impossible.

L'organisation ne serait tenue pour responsable de la dégradation de vos biens (vêtements, chaussures, composants électroniques...) et des vols.